



**Cfdt:**

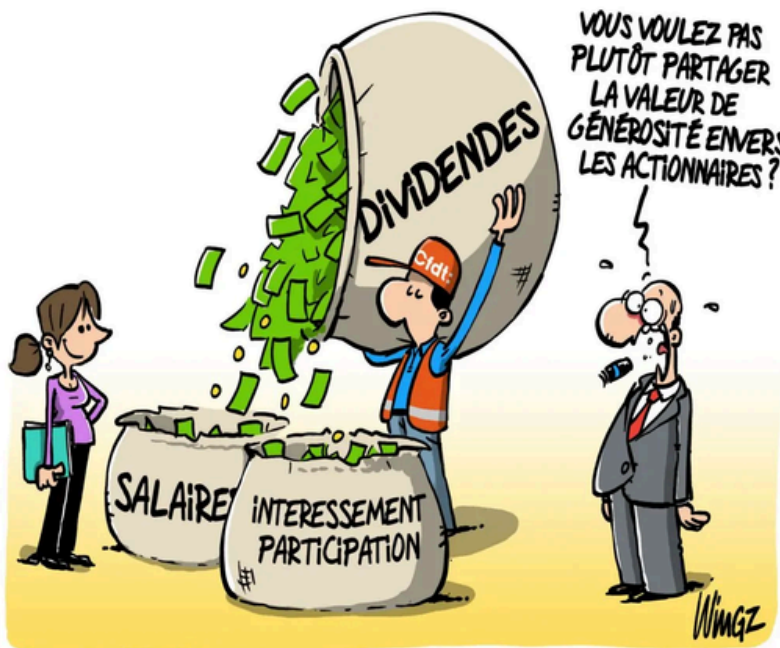
# La CFDT N'EST PAS SIGNATAIRE DE L'AVENANT PERECO

**THALES**

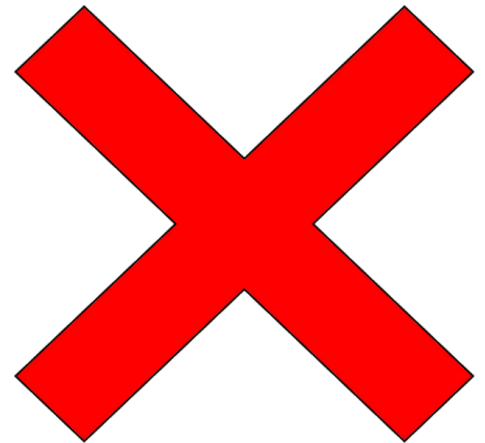
La direction de Thales a mis à la signature un nouvel avenant à l'accord PERECO afin d'ajouter la PPV dans les sources d'approvisionnement. Mais aucune négociation n'a eu lieu.

En conformité avec le principe de loyauté dans la négociation collective (L22.62-4), ce n'est pas acceptable pour la **CFDT**.

## POUR UN PARTAGE DES VALEURS



Les adhérents **CFDT** se sont prononcés **CONTRE** cet avenant.



Les principales raisons de ce refus de signature:

- ❖ Aucune réunion de négociation ne s'est tenue préalablement à la mise à signature de cet avenant ;
- ❖ La **CFDT** préférerait une augmentation de salaire ou à minima un sur-intéressement, à cette PPV jugée minimaliste ;
- ❖ La **CFDT** demandait à ce que le versement de la PPV sur le PERECO ouvre droit, dès cette année à abondement comme le versement de la participation ou de l'intéressement ;
- ❖ Certaines sociétés (Aeromapper, Cobham, ...) n'apparaissent toujours pas dans le périmètre de l'accord.

Rejoignez  
la **CFDT** !



La **CFDT** agit partout pour défendre les intérêts des salariés.